

CC 2A

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital social de 1.000 euros

Siège social : 136 Chemin du Moulin Carron 69130 ECULLY FRANCE

850 565 151 R.C.S. LYON

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE EN DATE DU 31 MARS 2026

DEUXIÈME DÉCISION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2025)

L'Associée Unique, connaissance prise des termes du rapport de la Présidence, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice d'un montant de 56.148 euros de la manière suivante :

- En totalité à la distribution des dividendes,
La somme de 56.148 euros.
- Et de procéder à une distribution de réserves à hauteur de la somme 43.852 euros,
A prélever sur le poste « Autres réserves »,
Dont le solde créditeur sera ainsi porté à la somme de 204.291 euros.
- Et de mettre en paiement ladite somme à compter de ce jour, à raison de 100,00 euros par action.

A hauteur de 100.000,00 euros, le montant des dividendes ci-dessus sera distribué à une personne morale et ne sera donc pas éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code Général des Impôts.

L'Associée Unique prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois derniers exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le :	Total des dividendes distribués	Dividendes éligibles à l'abattement	Autres revenus distribués éligibles à l'abattement	Revenus non éligibles à l'abattement
30 septembre 2024	0 euro, (soit 0 euro par action)	0 euro	0 euro	0 euro
30 septembre 2023	0 euro, (soit 0 euro par action)	0 euro	0 euro	0 euro
30 septembre 2022	40.000 euros, (soit 40 euros par action)	0 euro	0 euro	40.000 euros

Les personnes morales ne bénéficient pas de l'abattement de 40 %.

Extrait certifié conforme

La Présidence

CC 2A

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital social de 1.000 euros

Siège social : 136 Chemin du Moulin Carron 69130 ECULLY FRANCE

850 565 151 R.C.S. LYON

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Jean Christophe ARNOUX

✓ Certifié par  yousign

Monsieur Jean Christophe ARNOUX
Président

Désignation du déclarant :		CC 2A				Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		136 Chemin du Moulin Carron 69130 ECULLY					
N°SIRET	85056515100014						
Durée de l'exercice en nombre de mois* :		12		Durée de l'exercice précédent* :		12	
						Exercice N clos le	
						2025-09-30	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
						Net 3	
Capital souscrit non appelé				TOTAL (I)		AA	
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC	
		Frais de développement *		CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG	
		Fonds commercial (1)		AH		AI	
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO	
		Constructions		AP		AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		AS	
		Autres immobilisations corporelles		AT		AU	
		Immobilisations en cours		AV		AW	
		Avances et acomptes		AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT	
		Autres participations		CU		CV	
		Créances rattachées à des participations		BB		BC	
		Autres titres immobilisés		BD		BE	
		Prêts		BF		BG	
		Autres immobilisations financières *		BH		5 000 BI	
TOTAL (II)				BJ		5 000 BK	
ACTIF CIRCULANT	Stocks	Matières premières, approvisionnements		BL		BM	
		En cours de production de biens		BN		BO	
		En cours de production de services		BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS	
		Marchandises		BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW		
	Créances	Clients et comptes rattachés (3) *		BX		224 501 BY	
		Autres créances (3)		BZ		39 605 CA	
		Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC	
	Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)		CD		200 000 CE	
Disponibilités		CF		414 482 CG			
COMPTE DE REGULATIONS	Charges constatées d'avances (3) *		CH		CI		
	TOTAL (III)		CJ		878 589 CK		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)		CN				

TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			CO	883 589	1A	67 394	816 195
Renvois:(1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières	CP		(3) Part à plus d'1 an	CR	
Clause de réserve de propriété * :	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Designation de l'entreprise		CC 2A				Néant ☐ *		
						Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :1.000.....)					DA	1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...					DB		
	Écarts de réévaluation (2) *		(	dont écart d'équivalence	EK	)	DC	
	Réserve légale (3)					DD	100	
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE		
	Réserves réglementées (3) *		(	dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	)	DF	
	Autres réserves		(	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	EJ	)	DG	248 143
	Report à nouveau					DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	56 148	
	Subventions d'investissement					DJ		
	Provisions réglementées *					DK		
TOTAL (I)					DL	305 391		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM		
	Avances conditionnées					DN		
	TOTAL (II)					DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP		
	Provisions pour charges					DQ		
	TOTAL (III)					DR		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles					DS		
	Autres emprunts obligatoires					DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU	18 654	
	Emprunts et dettes financières divers		(	dont emprunts participatifs	EI	)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX	291 727	
	Dettes fiscales et sociales					DY	100 277	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ		
	Autres dettes					EA	37 800	
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)					EB	62 346	
TOTAL (IV)					EC	510 804		
Écart de conversion passif *					TOTAL (V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)					EE	816 195		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital				1B		
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C		
			- Écart de réévaluation libre			1D		
			- Réserve de réévaluation (1976)			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *				EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG	510 804	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH			